

[Présentation](#)[Déroulement](#)[Documents de présentation](#)[Les contributions](#)[Déposer une contribution](#)

Les contributions

Contribution n°70 (Web)

👤 Par Roland Devigne

🕒 Déposée le 9 novembre 2022 à 14h28

Ce site du Crêt de Talière est un des plus beaux sites resté sauvage des Karellis, et à une époque où on ne parle que d'écologie et de développement durable, je trouve qu'il est totalement déplacé de vouloir massacrer ce bel espace, surtout venant de la part d'une station qui vante son côté nature et son espace hors piste. À part un champ de ruines, que laisserons nous à nos enfants ?

Entretenons ce qui existe déjà avant de détruire ce qui ne l'a pas encore été. Où est passé le bon sens ?

Merci de lire ces quelques mots qui viennent de quelqu'un qui vit du tourisme, et qui est justement à l'écoute des vacanciers qui aiment l'espace "nature" des Karellis.

Cordialement,
Roland Devigne

[Replier](#)

Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Il vous reste encore 8 jours.

[Déposer une contribution](#)

Contribution n°69 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 9 novembre 2022 à 14h15

Je suis pour une nouvelle piste ca apportera que du positif

Contribution n°68 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 9 novembre 2022 à 13h19

Pour un skieur pas très confirmé, la seule possibilité pour atteindre la nouvelle piste bleue de Talière sera d'arriver par le télésiège des Chaudannes car le téléski de la Plagne est trop difficile (raide vers le sommet et dangereux lorsque le tracé est verglacé). Comme le télésiège est lent et monte dans une combe froide, on n'aura pas envie de le prendre plusieurs fois juste pour emprunter la nouvelle piste bleue. Donc l'intérêt de ce projet est limité.

D'autre part comment peut-on créer une piste bleue à côté d'une piste noire (piste des crêtes) dans une pente équivalente?

Je suis contre.

[Replier](#)

Contribution n°67 (Web)

👤 Par BRUN

🕒 Déposée le 9 novembre 2022 à 13h10

bonjour je suis moniteur au karellis depuis 1983 durant ces 40 ans très peu de nouvelles pistes ont été créées, la faune et la flore ont toujours été respecté la régie des remontées mécaniques et tous les partenaires de la station ont toujours oeuvré pour conserver à la nature son aspect originel.Ce nouveau projet s inscrit dans la continuité du projet initial permettre au plus grand nombre de pratiquer le ski en sécurité et découvrir la montagne sans trop de difficulté .j approuve donc le projet de la piste de tallière

[Replier](#)

Contribution n°66 (Web)

👤 Par PEREZ Fabrice

🕒 Déposée le 9 novembre 2022 à 11h52

La station des Karellis accueille en hiver des familles et de part sa politique confirme ce positionnement pour les années à venir. Elle s'engage en parallèle dans des labels exigeants comme le label "Station Verte"

Aujourd'hui le constat local est que 70 % de la clientèle skie sur des pistes bleues. Hors les pistes bleues ne représentent 33 % du domaine skiable. Il apparait donc logique et judicieux de réfléchir sur l'évolution du domaine avec en outre la création d'une piste bleue supplémentaire. Ce développement concerté et réfléchi amène à ce projet de création de la piste de Tallière.

L'étude a pris en compte le minimum d'impact environnemental possible. Cette création n'implique pas de nouvelles remontées mécaniques en autres. Elle se situe au dessus de 2000 mètres d'altitude à son point le plus bas et ne serait pourvue que d'un enneigement naturel.

Cette station a besoin de rééquilibrer son offre de pistes pour conserver son attractivité sans pour autant engager des projets très impactants sur le plan environnemental.

[Replier](#)

Contribution n°65 (Web)

👤 Par THOREL THIERRY

🕒 Déposée le 9 novembre 2022 à 11h44

Je suis favorable au projet de l'aménagement de la nouvelle piste de la Talière.

Monsieur THOREL Thierry

Contribution n°64 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 9 novembre 2022 à 11h36

Top projet. Espérons que cela se fasse. On soutient.

Contribution n°63 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 9 novembre 2022 à 11h29

Super idée, je valide ce projet.

Contribution n°62 (Web)

👤 Par Godin caroline

🕒 Déposée le 9 novembre 2022 à 11h01

Super projet ! J'espère qu'il se concrétisera

Contribution n°61 (Web)

👤 Par pasquier

🕒 Déposée le 9 novembre 2022 à 10h03

tous travaux sur la station des karellis suscitent systématiquement des levées de bouclier de la part d'associations locales voir européennes. ce doit être un sport local ou alors les gens s'ennuient et cherchent un os à ronger.

C'était mieux avant, est devenu un slogan.

en parlant de la piste de Talière, on revient sur la liaison avec Albiez, sur les dégâts infligés à la montagne etc.... on retrouve toujours le même dossier et les mêmes arguments en opposition, cet amalgame fait peser sur l'avenir de la station, un risque de stagnation et ensuite un désintéressement des clients.

n'oublions pas que beaucoup de nos jeunes travaillent à la station qui se doit d'être à

à la hauteur et pérenne.(des remontées mécaniques modernes et efficaces, des pistes accessibles et faciles pour éviter de se blesser)

[Replier](#)

<< 1 2 3 ... 8 >>

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une contribution](#)

A propos

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "MONTRICHER-ALBANNE : Demande d'Autorisation d'Aménagement de Piste de ski alpin (D.A.A.P.) - Piste de Talière sur le domaine DES KARELLIS".

Retrouvez tous les registres dématérialisés du département n°73 - Savoie

Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les contributions
- Déposer une contribution

Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

📍 Adresse
161 rue de la mairie
Le Bochet
73870 MONTRICHER-ALBANNE

🕒 Voir les horaires d'ouverture

📍 Adresse postale

Mairie de Montricher-Albanne
à l'attention de monsieur Christian VENET commissaire enquêteur
« Enquête publique - Création de la piste de Talière »
161, rue de la mairie
Le Bochet
73870 Montricher-Albanne